



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3473>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-3473**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de performance énergétique - Conception et réalisation de travaux de performance énergétique et exploitation des installations de génie climatique du centre aquatique Alfred Nakache à Sauvian

Description : Contrat de performance énergétique - Conception et réalisation de travaux de performance énergétique et exploitation des installations de génie climatique du centre aquatique Alfred Nakache à Sauvian. Le présent marché est un marché public global de performance énergétique associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des installations du génie climatique et de traitement d'eau et d'air du centre aquatique A. NAKACHE à Sauvian. Il est défini aux articles L.2171-3 et R.2171-2 du Code de la commande publique. Le Marché constitue un Contrat de Performance Énergétique (« CPE »). L'objectif du CPE est de diminuer les consommations tous fluides confondus en vue de pouvoir répondre aux attentes du décret tertiaire (objectif absolu / objectif relatif) et de pouvoir permettre la réouverture du bassin nordique sur l'entièreté de l'année. L'objectif sera d'atteindre des économies d'a minima 10% pour le gaz et l'électricité par rapport à la situation de référence définie dans les données du CPE, d'atteindre une diminution des consommations cohérente avec les objectifs du décret tertiaire pour l'électricité (2030) et de proposer une orientation de transition énergétique par l'implantation d'énergies renouvelables, dont la faisabilité technico-économique sera étudiée et déterminera les objectifs du marché. La consultation porte sur la gestion et la fourniture d'énergie, l'exploitation, l'adaptation à des mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique des équipements de production de chaleur, de production d'eau chaude sanitaire, de production d'eau glacée, de production d'air comprimé et de ventilation des installations. La consultation concerne les installations de génie climatique (chauffage, eau chaude sanitaire, froid, ventilation et traitement d'air) et de traitement d'eau du centre aquatique Alfred Nakache (3 654 m² de SDP) avec un objectif de

diminution des consommations d'énergies utilisées pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (gaz, électricité) de 10% à minima dès la première année après réception des travaux. Le Titulaire s'engage ainsi à atteindre cet objectif minimum pour chaque période de suivi contractuelle à compter de la date effective de réception totale des actions d'amélioration de performance énergétique. Il s'engage également à respecter le niveau de service contractuel. Cet objectif est contractuellement garanti dans les conditions définies par les documents de la consultation. Il fait l'objet d'une Garantie de Performance Énergétique qui consiste pour le Titulaire à réparer le Pouvoir Adjudicateur de l'entier préjudice résultant la non-atteinte de cette performance. Il est également attendu une orientation de transition énergétique par l'implantation d'énergies renouvelables, dont la faisabilité technico-économique sera étudiée et déterminera les objectifs du marché. Les sources d'énergie pour la production de chauffage et d'ECS représentent un volume consommé pour l'année 2023 d'environ 526 MWhPCI/an pour le gaz et 796 MWh pour l'électricité. Cette consommation affichée reflète une occupation annuelle des bassins intérieur et une occupation partielle du bassin Nordique (du printemps à l'automne). Pour atteindre cet objectif et respecter le niveau de service contractuel, LE TITULAIRE aura notamment à sa charge : - La conception des mesures en vue des performances énergétiques (conception du bouquet d'amélioration de la performance); - La mise en oeuvre des mesures qu'il aura préconisées, par la fourniture, la pose et la gestion des matériels nécessaires, en vue d'atteindre des objectifs d'économie d'énergie (tous type d'énergie); - La réalisation des Actions de Rénovation portant sur la rénovation énergétique des Installations Techniques et/ou du bâti - La garantie de la performance énergétique de la solution technique qu'il aura définie avec l'application de pénalités en cas de non-respect des objectifs d'économie d'énergie ; - La fourniture et la gestion de l'énergie et de l'eau (prestation P1) ; - L'exploitation, l'entretien et le maintien en parfait état de fonctionnement des équipements et matériels concourant au chauffage du bâtiment et aux bassins, à l'eau chaude sanitaire, au traitement de l'air et de l'eau, à la ventilation, et à la climatisation (prestation P2) ; - La garantie totale des équipements (prestation P3) pour le chauffage des locaux et des bassins mais également pour le traitement de l'eau et de l'air, de l'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation; - La réalisation de travaux de réparation, n'entrant pas dans le périmètre de la garantie totale, selon B.P.U ; - L'accompagnement et la sensibilisation du personnel de l'établissement aux actions d'efficacité énergétique et de réduction des consommations (« coaching énergétique ») ; - L'engagement sur la qualité de service et le suivi de la GTC afin de garantir la réactivité et la traçabilité relatives aux interventions de dépannage et d'entretien et aux prestations concourantes au suivi d'exploitation d'une manière générale. - Le suivi et le pilotage de l'amélioration de la Performance Énergétique du Bâtiment, notamment en s'appuyant sur la mise en oeuvre d'un Plan de Mesures et de Vérifications Le Programme Fonctionnel précise le périmètre des prestations de ce Bouquet d'Amélioration de la Performance

Identifiant de la procédure : 3dc7680d-9fe5-4bf7-962a-a81f8a93861c

Identifiant interne : 25FS-CP-0035-H

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314000 Énergie et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Date de signature du contrat : 09/12/2025 Le marché est consultable à l'adresse de l'acheteur public. Contact : Commande Publique : 04 67 01 68 68

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Contrat de performance énergétique - Conception et réalisation de travaux de performance énergétique et exploitation des installations de génie climatique du centre aquatique Alfred Nakache à Sauvian

Description : Contrat de performance énergétique - Conception et réalisation de travaux de performance énergétique et exploitation des installations de génie climatique du centre aquatique Alfred Nakache à Sauvian. Le présent marché est un marché public global de performance énergétique associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des installations du génie climatique et de traitement d'eau et d'air du centre aquatique A. NAKACHE à Sauvian. Il est défini aux articles L.2171-3 et R.2171-2 du Code de la commande publique. Le Marché constitue un Contrat de Performance Énergétique (« CPE »). L'objectif du CPE est de diminuer les consommations tous fluides confondus en vue de pouvoir répondre aux attentes du décret tertiaire (objectif absolu / objectif relatif) et de pouvoir permettre la réouverture du bassin nordique sur l'entièreté de l'année. L'objectif sera d'atteindre des économies d'a minima 10% pour le gaz et l'électricité par rapport à la situation de référence définie dans les données du CPE, d'atteindre une diminution des consommations cohérente avec les objectifs du décret tertiaire pour l'électricité (2030) et de proposer une orientation de transition énergétique par l'implantation d'énergies renouvelables, dont la faisabilité technico-économique sera étudiée et déterminera les objectifs du marché. La consultation porte sur la gestion et la fourniture d'énergie, l'exploitation, l'adaptation à des mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique des équipements de production de chaleur, de production d'eau chaude sanitaire, de production d'eau glacée, de production d'air comprimé et de ventilation des installations. La consultation concerne les installations de génie climatique (chauffage, eau chaude sanitaire, froid, ventilation et traitement d'air) et de traitement d'eau du centre aquatique Alfred Nakache (3 654 m² de SDP) avec un objectif de diminution des consommations d'énergies utilisées pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (gaz, électricité) de 10% à minima dès la première année après réception des travaux. Le Titulaire s'engage ainsi à atteindre cet objectif minimum pour chaque période de suivi contractuelle à compter de la date effective de réception totale des actions d'amélioration de performance énergétique. Il s'engage également à respecter le niveau de service contractuel. Cet objectif est contractuellement garanti dans les conditions définies par les documents de la consultation. Il fait l'objet d'une Garantie de Performance Énergétique qui consiste pour le Titulaire à réparer le Pouvoir Adjudicateur de l'entier préjudice résultant la non-atteinte de cette performance. Il est également attendu une orientation de transition énergétique par l'implantation d'énergies renouvelables, dont la faisabilité technico-économique sera étudiée et déterminera les objectifs du marché. Les sources d'énergie pour la production de chauffage et d'ECS représentent un volume consommé pour l'année 2023 d'environ 526 MWhPCI/an pour le gaz et 796 MWh pour l'électricité. Cette consommation affichée reflète une occupation annuelle des bassins intérieur et une occupation partielle du bassin Nordique (du printemps à

l'automne). Pour atteindre cet objectif et respecter le niveau de service contractuel, LE TITULAIRE aura notamment à sa charge : - La conception des mesures en vue des performances énergétiques (conception du bouquet d'amélioration de la performance); - La mise en oeuvre des mesures qu'il aura préconisées, par la fourniture, la pose et la gestion des matériels nécessaires, en vue d'atteindre des objectifs d'économie d'énergie (tous type d'énergie); - La réalisation des Actions de Rénovation portant sur la rénovation énergétique des Installations Techniques et/ou du bâti - La garantie de la performance énergétique de la solution technique qu'il aura définie avec l'application de pénalités en cas de non-respect des objectifs d'économie d'énergie ; - La fourniture et la gestion de l'énergie et de l'eau (prestation P1) ; - L'exploitation, l'entretien et le maintien en parfait état de fonctionnement des équipements et matériels concourant au chauffage du bâtiment et aux bassins, à l'eau chaude sanitaire, au traitement de l'air et de l'eau, à la ventilation, et à la climatisation (prestation P2) ; - La garantie totale des équipements (prestation P3) pour le chauffage des locaux et des bassins mais également pour le traitement de l'eau et de l'air, de l'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation; - La réalisation de travaux de réparation, n'entrant pas dans le périmètre de la garantie totale, selon B.P.U ; - L'accompagnement et la sensibilisation du personnel de l'établissement aux actions d'efficacité énergétique et de réduction des consommations (« coaching énergétique ») ; - L'engagement sur la qualité de service et le suivi de la GTC afin de garantir la réactivité et la traçabilité relatives aux interventions de dépannage et d'entretien et aux prestations concourantes au suivi d'exploitation d'une manière générale. - Le suivi et le pilotage de l'amélioration de la Performance Énergétique du Bâtiment, notamment en s'appuyant sur la mise en oeuvre d'un Plan de Mesures et de Vérifications Le Programme Fonctionnel précise le périmètre des prestations de ce Bouquet d'Amélioration de la Performance

Identifiant interne : S-PF-1583086

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314000 Énergie et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/10/2025

Date de fin de durée : 31/10/2034

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Objectifs de performance

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Part du marché confiée aux Pme ou artisans et engagement pour l'action d'insertion professionnelle

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Coût

Description : Coût global

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique par un avis indiquant les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. (cf. renseignements complémentaires) - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 6,242,136.64 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement DALKIA + CELSIUS ENERGY

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0001

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur de l'offre : 6,242,136.64 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025331

Titre : Contrat de performance énergétique - Conception et réalisation de travaux de performance énergétique et exploitation des installations de génie climatique du centre aquatique Alfred Nakache à Sauvian

Date de conclusion du marché : 16/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : FD034871-A019-00DC-58F747E095F5DF7B

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 53968

Adresse postale : 39 Boulevard de Verdun

Ville : Béziers

Code postal : 34500

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : MENARD Robert

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467016868

Adresse internet : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://agglomeziers.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 1871392

Adresse postale : 39 Boulevard de Verdun

Ville : Béziers

Code postal : 30567

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : marchespublics@beziers-mediterranee.fr

Téléphone : 0467016868

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : FD0348B8-AEAB-2954-381484D6BC543BBA

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Groupement DALKIA + CELSIUS ENERGY

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1583086-1-0-1

Adresse postale : 204 Rue Sadi Carnot

Ville : Saint-Andre-Lez-Lille

Code postal : 59350

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 85923171-dca8-4ab7-bbdf-9ec3d49ab073 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/01/2026 à 16:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/01/2026